

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS D'UN LOGICIEL SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA

INTRODUCTION

Votre employeur met en œuvre un système d'information et de communication SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA nécessaire à l'exercice de son activité. Il met ainsi à disposition de ses collaborateurs des outils informatiques et de communication.

Le présent document définit les conditions d'accès et les règles d'utilisation du logiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA. Il a également pour objet de sensibiliser les utilisateurs de ces logiciels aux risques liés à l'utilisation de ces ressources en termes d'intégrité et de confidentialité des informations traitées. Ces risques imposent le respect de certaines règles de sécurité et de bonne conduite. L'imprudence, la négligence ou la malveillance d'un utilisateur peuvent en effet avoir des conséquences graves de nature à engager votre responsabilité ainsi que celle de votre employeur.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés définit les conditions dans lesquelles des traitements de données à caractère personnel peuvent être effectués. Elle ouvre aux personnes concernées par les traitements un droit d'accès et de rectification des données enregistrées sur leur compte.

Le RGPD (Règlement européen sur la protection des données personnelles) applicable à partir du 25 mai 2018 renforce ces droits et responsabilise l'ensemble des acteurs traitant ces données.

LE CHAMP D'APPLICATION DES CONSEILS ET REGLES DE CE DOCUMENT

Les présents conseils et règles s'appliquent à tout utilisateur d'un logiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA pour l'exercice de ses activités professionnelles.

Ce document est remis par la société SC-Form Concept à l'administrateur de votre logiciel qui se chargera de sa diffusion à l'ensemble des utilisateurs de votre organisme.

.../...

LES REGLES D'UTILISATION D'UN LOGICIEL SC-FORM GALIA, GESSICA OU SOFIA

Chaque utilisateur accède aux fonctionnalités des logiciels SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA nécessaires à l'exercice de son activité professionnelle dans les conditions définies par son employeur.

1. L'attribution des identifiants et des droits d'accès

Un (ou plusieurs) administrateur du logiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA a été nommé au sein de votre organisme.

Les administrateurs ont accès à des fonctionnalités étendues dans votre logiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA mais s'engagent à respecter les règles de confidentialité applicables. Ils sont notamment en charge de la création des comptes utilisateurs et de l'affectation des droits d'accès aux différentes fonctionnalités du logiciel.

Ils sont assujettis au devoir de réserve et sont tenus de préserver la confidentialité des données qu'ils sont amenés à connaître dans le cadre de leurs fonctions.

2. L'authentification

L'accès aux logiciels SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA repose sur l'utilisation d'un nom de compte (« login » ou identifiant) fourni à l'utilisateur par l'administrateur du logiciel. Un mot de passe est associé à cet identifiant de connexion. Les identifiants génériques sont interdits.

Les mots de passe non utilisés sur 45 jours glissants seront suspendus.

En cas d'oubli ou de suspension, il conviendra de vous adresser à l'administrateur de votre logiciel, SC-Form Concept ne disposant pas des mots de passe.

Les moyens d'authentification sont personnels et confidentiels.

Il est fortement déconseillé d'utiliser les mêmes mots de passe pour plusieurs applicatifs.

Par ailleurs, ceux-ci doivent être renouvelés régulièrement.

Actuellement, le mot de passe doit être composé de 12 caractères combinant chiffres, lettres minuscules, lettres majuscules et caractères spéciaux. Il ne doit comporter ni le nom, prénom ou identifiant d'ouverture de la session de travail.

3. Les règles de sécurité

Tout utilisateur s'engage à respecter les règles de sécurité suivantes :

- Signaler à l'administrateur du logiciel toute violation ou tentative de violation suspectée de son compte réseau et de manière générale tout dysfonctionnement,
- Ne jamais confier son identifiant/mot de passe,
- Ne jamais s'envoyer par mail son propre identifiant/mot de passe,
- Ne jamais stocker ses identifiants/mots de passe dans un fichier en clair, sur un papier ou dans un lieu facilement accessible à d'autres personnes,

.../...

- Ne jamais demander son identifiant/mot de passe à un collègue ou à un collaborateur,
- Ne pas masquer sa véritable identité,
- Ne pas usurper l'identité d'autrui,
- Ne pas installer de logiciels sur le serveur virtuel SC-Form,
- Ne pas installer sur le serveur virtuel SC-Form des fichiers de données ou des documents non directement liés au progiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA,
- Ne pas copier, modifier, détruire les logiciels SC-Form Concept,
- Se déconnecter du logiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA en fin d'utilisation
- Se déconnecter du logiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA dès qu'il quitte son poste de travail,
- Verrouiller son ordinateur dès qu'il quitte son poste de travail,
- Ne pas accéder, tenter d'accéder, supprimer ou modifier des informations qui ne sont pas nécessaire à l'exécution de votre fonction,
- Tout export de données d'un logiciel SC-Form GESSICA, GALIA ou SOFIA sera enregistré sur le bureau de l'utilisateur. Il est à noter que ces exports seront inscrits dans un journal logiciel à usage exclusif de la sécurisation du système informatique afin d'être exploité par SC-Form Concept en cas d'anomalie,
- Toute copie ou export de données sur un support externe est soumise à l'accord du supérieur hiérarchique et doit respecter les règles définies par ce dernier.

Les intervenants extérieurs doivent s'engager à faire respecter la présente charte par leurs propres salariés et éventuelles entreprises sous-traitantes. Dès lors, les contrats signés entre votre organisme et tout tiers ayant accès aux données, aux programmes informatiques ou autres moyens, doivent comporter une clause rappelant cette obligation.

4. Les recommandations

Dans le cadre de la protection des données personnelles, l'utilisateur d'un logiciel SC-Form GALIA, GESSICA ou SOFIA doit adopter un comportement responsable et respecter des obligations générales telles que la confidentialité, la discrétion, la loyauté et la vigilance. SC-Form Concept attire donc l'attention sur les informations saisies en champs paramétrables (personnalisables par chaque organisme). Seules les données nécessaires devront être saisies.

Par ailleurs, SC-Form Concept rappelle qu'il est déconseillé par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) d'utiliser des outils professionnels à des fins personnelles et inversement.